

Vos cotisations

Régime complémentaire prévoyance



Offre sectorielle experts-comptables

IDCC 0787

(Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2024)

TAUX DE COTISATIONS					
En pourcentage du salaire brut annuel					
GARANTIES	PRODUITS	CATÉGORIES	TA	TB	TC
Régime EXPERT 70	DI COMPTA-1	non-cadres ⁽¹⁾	0.90	0.90	-
Régime EXPERT 100	DI COMPTA-3	non-cadres ⁽¹⁾	1.67	1.67	-
Régime EXPERT 150	DI COMPTA-6	non-cadres ⁽¹⁾	2.26	2.26	-
Régime EXPERT 80	DI COMPTA-8	non-cadres ⁽¹⁾	1.57	1.57	-
Régime EXPERT 103	DI COMPTA-9	non-cadres ⁽¹⁾	1.84	1.84	-
FORMULE 1	PRESCR R1-1	cadres/AM ⁽¹⁾	2.95	4.23	4.23
FORMULE 2	PRESCR R1B-1	cadres ⁽¹⁾	2.61	3.81	3.81
FORMULE 3	PRESCR R2-1	cadres ⁽¹⁾	3.63	5.13	5.13

⁽¹⁾ Tels que définis dans l'accord de branche mais sans condition d'ancienneté

Abréviations :

TA : fraction de salaire inférieure ou égale au PMSS

TB : fraction de salaire comprise entre 1 fois et 4 fois le PMSS

TC : fraction de salaire comprise entre 4 fois et 8 fois le PMSS

PMSS : Plafond mensuel de la Sécurité sociale

AM : Agents de maîtrise

APICIL PRÉVOYANCE

Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du Code de la Sécurité sociale.
Enregistrée au répertoire SIRENE N° 321 862 500

TSA 95568
69501 LYON CEDEX 03
www.apicil.com